

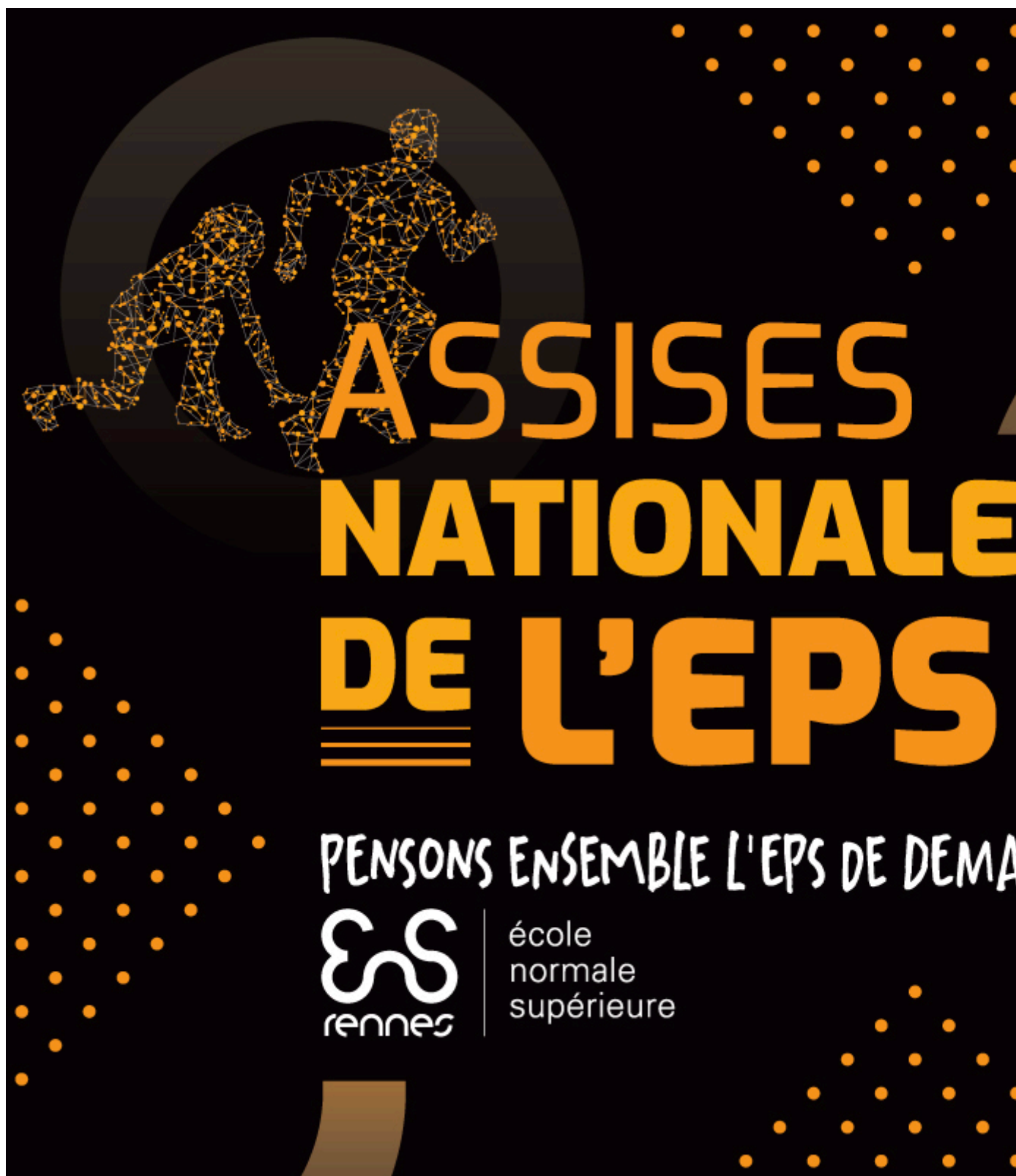


# LES ASSISES NATIONALES DE L'EPS

---

du 21 mars 2022 au 22 mars 2022

**Face aux nombreux enjeux et débats actuels autour de l'Éducation Physique et Sportive, des Assises nationales s'organisent, afin de penser collectivement ce que doit être l'EPS de demain (à l'horizon 2050). Pour cela, et afin de croiser tous les regards, une consultation nationale, portée par le département Sciences du sport et éducation physique (2SEP) de l'École normale supérieure de Rennes est lancée !**



CETTE CONSULTATION VA SE DÉROULER EN TROIS ÉTAPES :

## 1/ UNE ENQUÊTE NATIONALE

---

Dans un premier temps, une [enquête nationale par questionnaire ouverte à tout le monde](#), dans le but de faire un état des lieux de la discipline et de se projeter sur un ensemble de propositions pour une «EPS idéale » face aux enjeux actuels et futurs ; que vous soyez enseignant, chercheur, étudiant, parent d'élève, élève, inspecteur, formateur, élu local, membre et responsable de collectivité territoriale, association sportive, syndicat et association professionnelle, etc., votre point de vue nous intéresse !

## 2/ DES BISTROTS PÉDAGOGIQUES

---

Dans un deuxième temps, des bistrots pédagogiques seront organisés par des comités de pilotage académiques entre le mois d'avril et le mois de novembre 2021. L'objectif sera de creuser certaines thématiques et de réfléchir collectivement à des propositions concrètes pour cette EPS de demain.

## 3/ UNE SYNTHÈSE NATIONALE ET UN LIVRE BLANC

---

Une synthèse nationale de l'ensemble des propositions sera organisée à Rennes en mars 2022 et la publication d'un « Livre Blanc » permettra de synthétiser l'ensemble des propositions, à destination du grand public, des sphères politique et éducative.

### **POUR RÉPONDRE AU QUESTIONNAIRE**

et trouver toutes les informations sur les Assises nationales de l'EPS,  
**RENDEZ-VOUS SUR [BIT.LY/ASSISESEPS](https://bit.ly/assiseSEPS).**

N'hésitez pas à relayer et suivre l'actualité de la consultation sur **Twitter** et **Facebook**

**Contact** : [assises.eps@ens-rennes.fr](mailto:assises.eps@ens-rennes.fr)

Mise à jour le 10 juin 2021